

Commission développement économique, emploi, commerce et artisanat, industrie, agriculture

27 mai 2019 – 20H - Ville sur Illon

Présents :

✓ M. HUEL	Vice-président en charge de cette commission
✓ M. AUBRY	Délégué communautaire, Adjoint à Harol
✓ M. FERRATIER	Délégué communautaire, Maire de Dompain
✓ M. FORTERRE	Délégué communautaire, Maire d'Avrainville
✓ M. MAILLARD	Vice-président, Maire de Mazirot
✓ M. MALLERET	Délégué communautaire, Adjoint à Mirecourt
✓ M. NOEL	Délégué communautaire, Maire de Bainville aux Saules
✓ M. PERRIN	Délégué communautaire, Maire de Thiraucourt
✓ M. PREVOT	Délégué communautaire, Maire de Pont sur Madon
✓ M. DENIS	Chargé de missions CCMD

Excusés :

✓ M. SEJOURNE	Président CCMD
✓ M. CLOCHEY	Délégué communautaire, Maire de Rancourt
✓ M. GODARD	Délégué communautaire, Maire de Xaronval
✓ M. HURIOT	Délégué communautaire, Maire de Mattaincourt
✓ M. JAMIS	Délégué communautaire, Conseiller à Mirecourt
✓ M. LAIBE	Délégué communautaire, Adjoint à Mirecourt
✓ M. MAJOREL	Délégué communautaire, Maire de Circourt
✓ M. PERREIN	Délégué communautaire, Maire de Bouxières aux Bois
✓ M. BEGEL	Directeur général des services CCMD

Rappel de l'ordre du jour:	1. FISAC ;
	2. Informations sur les zones d'activités ;
	3. Questions diverses.

I. FISAC

M.HUEL informe que 17 dossiers ont été instruits représentant une enveloppe d'aide 132 557€29 pour un montant total d'investissements de 742 601€08. Suite au dernier comité de pilotage, les dossiers présentés par les sociétés FERLU et SB Usinage ont été refusés car la DIRECCTE nous a confirmé que les clients des sociétés soutenues dans cette opération doivent être des particuliers.

Il est rappelé que ces aides sont accessibles à tous pour la modernisation, l'accessibilité, , ne pas hésiter en cas d'investissements de prendre contact avec Aurélien.

II. Informations sur les zones d'activités

Le permis d'aménager de la zone d'activités de l'Ancienne Cotonnière à POUSSAY est en cours avec des modifications demandées par la DDT concernant le traitement des eaux pluviales. Une étude de sol est aussi en cours afin de connaître précisément les contraintes d'aménagement de la voirie. Le tarif de vente des futures parcelles a été fixé à 17€ HT /m². Ce sujet avait été évoqué lors de la commission du 04 décembre 2018 à Dompain.

M.HUEL présente les différents investissements sur la zone de l'Aéropole Sud Lorraine à savoir :

- la société Girpav qui a terminé sa rénovation et restructuration ;
- la société Shepherd qui a commencé les travaux de sa plateforme ;
- le projet de piste automobile sur les terrains du Conseil Départemental ;
- les projets du Conseil Départemental autour du démantèlement d'avions.

III. Questions diverses

Suite à la rencontre de M.GAULTIER aux vœux 2019 de la CCMD avec des chefs d'entreprises, le Député a émis le souhait d'organiser une visite de ces dernières. Dans le cadre de l'organisation annuelle des petits déjeuners avec les chefs d'entreprises de la zone de l'Aéropole, M.HUEL propose d'élargir ce dernier à l'ensemble du territoire intercommunal. Pour favoriser son organisation, les commerçants et métiers de bouche ainsi que les supermarchés ne seraient pour le moment pas invités. La venue du Député pourrait donc se greffer à cette rencontre ou à un autre moment dans l'année. Trois dates avaient été proposées, le 17 juin 2019 à 8H30 correspondrait. Le Sous-préfet sera lui aussi inviter.

Cette rencontre permettra de faire un point sur :

- ✓ les aides liées à l'économie disponibles (Région, Département, FISAC,...) ;
- ✓ le développement de la fibre car cela reste toujours une interrogation pour nos entreprises ;
- ✓ les contraintes et problèmes que peuvent connaître les responsables d'entreprises.

La durée de cette rencontre sera limitée afin de ne pas impacter durablement les invités.

Plusieurs membres de la commission se questionnent pour les invitations à savoir qui invite, est ce le député ou la CCMD ? M.HUEL confirme que c'est la CCMD qui invite.

Un forum de l'emploi est en cours d'organisation avec Pole Emploi de NEUFCHATEAU, les missions locales d'Epinal et Neufchateau ainsi que les Chambres consulaires. Il permettrait d'organiser dans le même temps le salon de reprise/cession d'entreprises porté par le PETR de l'Ouest des Vosges. Ce dernier aura lieu le 10 octobre 2019 sur l'après midi et la soirée. Les membres de la commission soulignent qu'une organisation en semaine peut être pénalisante pour la présence de chefs d'entreprises.

Suite au questionnement d'un des membres de la commission, M.HUEL apporte des précisions sur le projet de création d'un bâtiment par la société Hydrauliques PB sur HENNECOURT. Lors du dépôt du permis de construire, les gérants de la société ont été informés du coût de la taxe d'aménagement. Après échanges avec la mairie de Hennecourt, il a été décidé de compenser une partie de cette dernière par la prise en charge des travaux de viabilisation. Les gérants de la société ont du trouver une autre solution plus adaptée pour leur projet de construction malgré l'acquisition de la parcelle sur Hennecourt.

L'ordre du jour étant clos, la commission se termine à 21H30.